



## **Soutien total à la grève des AESH du Val-de-Marne !**

### **De véritables négociations doivent s'ouvrir maintenant sur les revendications !**

Les Unions Départementales du Val-de-Marne apportent leur soutien total à la grève des AESH du 94 qui a débuté le lundi 10 janvier et contribuent à leur caisse de grève. En grève depuis deux semaines les AESH du département exigent :

- le retrait des avenants qui leur imposent des temps partiels payés 57% du SMIC, c'est-à-dire à peine 160 euros de plus que le RSA et plus de 300 euros en dessous du seuil de pauvreté, avec une heure de travail gratuite à partir de septembre 2022
- l'abandon des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) imposant aux AESH de couvrir 10 à 15 écoles ou établissements du second degré. Ces affectations susceptibles de varier en cours d'année signifient qu'un grand nombre d'AESH sera contraint à la démission, ne pouvant plus tenir le second emploi (souvent cantine, centre de loisirs) qui leur permet de survivre.
- un statut de fonctionnaire
- un vrai salaire à temps complet.

Après 10 jours de grève les organisations syndicales des AESH du 94, FNEC FP-FO FSU CGT Educ'action et SUD Education ont enfin été reçues par les représentants de la DASEN du Val-de-Marne. Après deux heures de discussion, les représentants de la DASEN n'ont répondu à aucune revendication et ont annoncé qu'ils ne pouvaient pas augmenter la quotité horaire des AESH du 94 (actuellement à 57 % une des plus faibles de France) car le nombre de postes attribués par le Ministère au département n'étaient pas suffisants pour cela.

#### **Totalement inacceptable !**

Depuis le début de la crise sanitaire, le gouvernement a débloqué près de 600 milliards d'euros au titre de plan de relance et autres prêts garantis, ... et il ne serait pas possible de répondre aux revendications des AESH et aux besoins des élèves en situation de handicap qu'ils accompagnent ?

Tant que les AESH n'auront pas un vrai statut de fonctionnaire, leur précarité persistera et la scolarisation des élèves en situation de handicap restera chaotique voire impossible. Le respect des droits des élèves en situation de handicap nécessite que l'Etat cesse de se dérober à ses obligations et fournisse enfin les moyens.

**Les Unions Départementales s'adressent ensemble à la préfète du Val-de-Marne pour exiger que des négociations s'ouvrent immédiatement sur la base des revendications des AESH du département.**

**Créteil le 24 janvier 2022**